

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Œuvre : Heptaméron](#)[Collection](#)[Édition : 1558 Gilles Gilles Histoires des amants fortunés](#)[Collection](#)[Exemplaire : 1558 Gilles Gilles Histoires des amants fortunés Arsenal](#)[Item](#)[Texte : 1558 Gilles Gilles Histoires des amants fortunés N01](#)

Texte : 1558 Gilles Gilles Histoires des amants fortunés N01

Auteurs : Marguerite d'Angoulême

Informations générales

TitreTexte : 1558 Gilles Gilles Histoires des amants fortunés N01

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

20 Fichier(s)

Les mots clés

[amants, jalousie, vengeance, trahison, stratagème, mort](#)

Relations entre les documents

Collection Exemplaire : 1559 Vincent Sertenas Heptaméron Arsenal

Ce document a pour alternative :

[Texte : 1559 Vincent Sertenas Heptaméron N70](#)

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Transcription du texte

TranscriptionHistoire premiere

En la duché de Bourgogne y avoit un Duc tres-honneste et beau prince, ayant espousé une femme dont la beauté le contentoit si fort, qu'elle luy faisoit passer et ignorer ses conditions, tant qu'il ne regardoit qu'à luy complaire : ce qu'elle faignoit tres bien luy rendre. Or avoit le Duc en sa maison un jeune gentil-homme tant

accomply de toutes les perfections, que l'on peult demander à l'homme, qu'il estoit de tous aymé, et principalement du Duc, qui de son enfance l'avoit nourry pres de sa personne, et le voyant si bien conditionné l'aymoit parfaitement, et se confioit en luy de toutes les affaires, que selon son aage il pouvoit entendre. La Duchesse, qui n'avoit pas cueur de femme et de princesse vertueuse, ne se contentant de l'amour que son mary luy portoit, et du bon traitement qu'elle avoit de luy, regardoit souvant ce gentil-homme, qu'elle trouva tant à son gré, qu'elle l'aymoit outre raison : ce que à toute heure mettoit peine de luy faire entendre, tant par regards piteux et doulx, que par souspirs et contenances passionnées : Mais le gentilhomme qui n'avoit jamais estudié que à la vertu, ne pouvoit cognoistre le vice en une dame, qui en avoit si peu d'occasion. Tellement que le oeillades et mines de ceste pauvre folle, n'apportoient autre fruict, qu'un furieux desespoir. Lequel un jour la pressa tant, que oubliant qu'elle estoit femme que devoit estre priée et refuser, princesse qui devoit estre adorée et desdaigner tels serviteurs, print le cueur d'un homme transporté, pour descharger ce qui estoit en elle importable, et aussi que (a 1 r^o) son mary s'en alloit au conseil, ou le gentilhomme pour sa jeunesse n'entroit point, luy fait signe qu'il vint vers elle, ce qu'il fait, pensant qu'elle eust quelque chose a luy commander mais en souspirant sus son bras, comme femme lasse de trop de repos, le mena promener en une gallerie ou elle luy dist : Je m'esbaïs de vous qui estes tant beau, jeune et plain de toutes bonnes graces, comme vous avez vescu en ceste compagnie, ou il y a si grand nombre de belle dames, sans que jamais vous ayez esté amoureux, ou serviteur d'aucune. Et en le regardant du meilleur oeil qu'elle pouvoit, se teut pour luy donner lieu de dire : Ma dame (dit il) si j' estois digne que vostre hautesse se peult abaisser en moy, ce vous seroit plus d'occasion d'esbahissement de veoir un homme si indigne que moy, presenter son service pour en rapporter reffus ou mocquerie. La Duchesse oyant ceste sage responce, l'ayma plus fort que paravant, et luy jura qu'il n'y avoit dame en sa court, qui ne fust trop heureuse d'avoir un tel serviteur, et qu'il se pouvoit bien essayer a telle adventure, car sans peril il en sortiroit à son honneur. Le gentilhomme tenoit tousjours les yeux baissez, n'osant regarder ses contenances, qui estoient assez ardentes pour faire brusler une glace. Et ainsi qu'il vouloit s'excuser, le Duc manda la Duchesse au conseil pour quelque affaire qui luy touchoit, ou avec un grand regret elle alla mais le gentilhomme ne fait jamais semblant d'avoir entendu un seul mot qu'elle luy eut dict. Dont elle se sentoit si troublée et faschée qu'elle ne sçavoit à qui donner le tort de son ennuy, sinon à la sottie crainte dont elle estimoit le gentilhomme trop plain. Peu de jours apres voyant qu'il n'entendoit son langage, se delibera de ne regarder crainte ny honte, mais luy declarer sa fantasie, se tenant seure que une telle beauté que la sienne, ne pouvoit estre que bien receuë, mais eust bien désiré d'avoir l'honneur d'estre priée, toutesfois laissa l'honneur à part, pour les plaisirs. Et apres avoit tenté par plusieurs fois de luy tenir semblables propos que le premier, et ne trouvant nulle response à son gré, le tira un jour par la manche, et luy dict, qu'elle avoit à parler à luy d'affaires d'importance. Le gentilhomme avec la reverance et humilité qu'il luy devoit s'en alla devers elle en une fenestre profonde ou elle s'estoit retirée : et quand elle veid que nul de la chambre ne la pouvoit veoir, avec une voix tramblant (a 1 v^o) te entre le désir et la crainte, luy va continuer les premiers propos, le reprenant de ce qu'il n'avoit encores choisi quelque dame en sa compagnie : l'assurant qu'en quelque lieu que ce fust, luy ayderoit d'avoir bon traictement. Le gentilhomme non moins estonné que fasché de ses parolles, luy respondit : Ma dame, j'ay le cueur si bon, que si j'estois une fois reffusé, jamais je n'aurois joye en ce monde : et je suis tel, qu'il n'y a dame en ceste court, qui daignast accepter mon

service. La Duchesse rougissant, pansant qu'il ne tenoit plus à rien qu'il ne fust vaincu, luy jura que s'il vouloit, elle sçavoit la plus belle dame de la compagnie, qui le receveroit à grand joye, et dont il auroit parfaict contentement. Helas ma dame (luy respondit il) je ne croy pas qu'il y ayt si malheureuse et aveuglée femme en ceste honneste compagnie, qui me ayt trouvé à son gré. La Duchesse voyant qu'il ne la vouloit entendre, luy va entreouvrir le voile de sa passion, et pour la crainte que luy donnoit la vertu du gentil-homme, par la maniere d'interrogation, luy disant : Si fortune vous avoit tant favorisé, que ce fust moy qui vous portast ceste bonne volonté, que diriez vous ? Le gentilhomme qui pensoit songer d'ouir une telle parolle, luy dist le genoil à terre. Ma dame, quand Dieu me fera la grace d'avoir celle du Duc mon maistre et de vous, je me tiendray le plus heureux du monde. Car c'est la recompense que je demande de mon loyal service, comme celuy qui est obligé plus que nul autre, de mettre la vie pour le service de vous deux, estant sur (ma dame) que l'amour que vous portez à mon dict seigneur, est accompagné de telle chasteté et grandeur, que non pas moy, qui ne suis qu'un ver de terre, mais le grand prince et parfaict homme que l'on sauroit trouver, ne pourroit empescher l'union de vous et de mon dict seigneur. Et quant à moy, il m'a nourry des mon enfance, et m'a faict tel que je suis. Parquoy il ne sçauroit avoir femme, fille, sœur, ou mere, desquelles pour mourir, je voulusse avoir autre pensée, que doit à son maistre un loyal et fidelle serviteur. La Duchesse ne le laissa pas passer oultre et voyant qu'elle estoit en danger d'un reffus deshonorable, luy rompit soudain son propos, en luy disant : O meschant glorieux fol, qui est ce qui vous en prie : vous cuidez par vostre beauté estre aymé des mouches qui volent, mais si vous estiez si ou- (a 2 r°) trecuidé, de vous adresser à moy, je vous monstrerois que je n'ayme et ne veulx aymer autre que mon mary. Et les propos que je vous ay tenus, n'ont esté que pour passer mon temps, et sçavoir de vos nouvelles, et m'en mocquer, comme je fais des sots amoureux. Ma dame (dict le gentilhomme) je l'ay creu et croy comme vous dictes. Lors sans escouter plus avant, s'en alla hastivement en sa chambre, et voyant qu'elle estoit suyvie des dames, entra en son cabinet, ou elle fait un deuil, qui ne se peult raconter : car d'un costé l'amour ou elle avoit failly, luy donna une tristesse mortelle : d'autre costé de despit tant contre elle, d'avoir commancé un si sot propos, que contre luy d'avoir respondu si sagement, la mettoit en telle furie, qu'en une heure se vouloit desfaire, l'autre elle vouloit vivre, pour se venger de celui qu'elle tenoit pour son mortel ennemy. Apres donq' qu'elle eust longuement pleuré, faignit estre malade, pour n'aller point au soupper du Duc, auquel ordinairement le gentilhomme servoit. Le Duc qui plus aymoît sa femme que luy mesmes, la vint visiter : Mais pour mieux venir à la fin qu'elle pretendoit, luy dict qu'elle pensoit estre grosse, et que sa grossesse luy avoit faict tumber un rheume sur les yeux, dont elle estoit en grande peine. Ainsi passerent deux ou trois jours que la duchesse gardat le lit, tant triste et melencolicque, que le Duc pensa bien qu'il y avoit autre chose que la grossesse : qui le fait venir la nuict coucher avec elle, luy faisant toutes les bonnes cheres qu'il luy estoit possible, cognoissant qu'il n'empescherait en riens ses continuels soupirs. Parquoy luy dict : M'amie, vous sçavez que je vous porte autant d'amour comme à ma propre vie, et que defaillant la vostre, la mienne ne peult durer. Parquoy si voulez conserver ma santé, je vous prie dicte moy la cause qui vous faict ainsi soupirer. Car je ne puis croire que tel mal vous vienne seulement de grossesse. La Duchesse voyant son mary tel envers elle qu'elle l'eust sceu demander, pensa qu'il estoit temps de se venger de son depit, et embrassant son bon mary, se print à pleurer, luy disant : Helas monsieur, le plus grand mal que j'aye, c'est de vous veoir tromper de ceulx qui sont tant obligez à garder vostre bien et honneur. Le Duc entendant ceste

parolle, eut grand desir de sçavoir pourquoy elle disoit ce propos, et la pria bien fort de luy en decla- (a 2 v°) rer sans crainte, toute la vérité. Et apres en avoir fait plusieurs refus, luy dict. Je ne m'esbahiray jamais si les estrangers font guerres aux princes, quand ceulx qui sont les plus obligez l'osent entreprendre si cruelle, que la perte des biens n'est rien au pris. Je le dis, monsieur, pourvu un tel gentilhomme (nommant celui qu'elle haissoit) lequel estant nourry de vostre main, eslevé et traicté plus en parent et en filz, que en serviteur, a osé entreprendre chose si cruelle et miserable, que de pourchasser à faire perdre l'honneur de vostre femme, ou gist celuy de vostre maison, et de vos enfans. Et combien que longuement m'ayt fait des mines tendans à meschante intention, si est-ce que mon cueur qui n'a regardé qu'a vous, n'y pouvoit rien entendre, dont à la fin c'est déclaré par parolle. Je luy ay fait telle responce que mon estat et chasteté doit. Ce neantmoins je luy porte telle hayne, que je ne le puis regarder. Qui est la cause de m'avoir fait demeurer en ma chambre, et perdre le bien de vostre compagnie. Vous suppliant, monsieur, de ne tenir une telle peste aupres de vostre personne. Car apres un tel crime, craignant que je vous le die, pourroit bien entreprendre pis. Voyla, monsieur, la cause de ma douleur, qui me semble estre tres juste, et digne que promptement vous plaise y donner ordre. Le Duc qui d'un costé aymoît sa femme, et se sentoit fort injurié, d'autre costé aymant son serviteur, duquel il avoit tant experimenté la fidelité, qu'a peine pouvoit il croire ceste mensonge estre verité, fut en grand peine : et remply de colere s'en alla en sa chambre, et manda au gentilhomme qu'il n'eust plus à se trouver devant luy, mais qu'il se retirast à son logis pour quelque temps. Le gentilhomme ignorant ceste occasion fut tant ennuié, qu'il n'estoit possible de plus, sachant avoir merité le contraire d'un mauvais traictement. Et comme celui qui estoit asseuré de son cueur, et de ses œuvres : envoya un sien compagnon parler au Duc et porter une lettre, le suppliant tres humblement, que si par mauvais rapport il estoit eslongné de sa presence, il luy pleust suspendre son jugement, jusques apres avoir entendu de luy la verité du fait, et qu'il trouveroit qu'en nulle sorte il ne l'avoit offensé. Voyant ceste lecture le Duc rappaisa un peu sa colere, et secrettement l'envoya querir en sa chambre, auquel dict d'un visage furieux. Je n'eusse jamais pensé que (a 3 r°) la peine que j'ay prinse de vous nourrir comme enfant, se deust convertir en repentance de vous avoir avancé, veu que vous m'avez pourchassé ce qui m'a esté plus dommageable, que la perte de ma vie et des biens, d'avoir voulu toucher à l'honneur de celle, qui est la moitié de moy, pour rendre ma maison et ma lignée infame jusques à jamais. Vous pouvez bien penser que telle injure me touche si avant au cueur, que si ce n'estoit le doubte que je fais s'il est vray ou non, vous fussiez desja au fons de l'eau, pour vous rendre en secret la punition du mal, que en secret m'avez prochassé. Ce gentilhomme ne fut point estonné de ses propos, car son innocence le faisoit constamment parler, et le supplia luy vouloir dire qui estoit son accusateur, car telles parolles se doivent plus justifier avec la lance, qu'avec la langue. Vostre accusateur (dict le Duc) ne porte autres armes que sa chasteté, vous asseurant que nul que ma femme mesmes ne me l'a dit, me suppliant de luy faire vengeance de vous. Le pauvre gentilhomme voyant la grande malice de la dame, ne la voulant toutesfois accuser, respondit : Monsieur, ma dame peult dire ce qu'il luy plaist, vous la cognoissez mieulx que moy, et savez si je l'ay veüe hors de vostre compagnie, sinon une fois qu'elle parla bien peu à moy. Vous avez aussi bon jugement que prince qui soit en la chestienté. Parquoy je vous supplie, monsieur, jugé, si vous avez jamais veue en moy contenance qui vous ayt peu engendrer quelque soupçon. Si est ce un feu qui ne se peult tant longuement couvrir, que quelque fois ne soit cogneu de ceulx qui ont pareille maladie. Vous suppliant,

monsieur, croire deux choses de moy, l'une que je vous suis si loyal, que quand ma dame vostre femme seroit la plus belle creature du monde, si n'auroit amour la puissance de mettre tache en mon honneur, et fidelité. L'autre est, que quand elle ne seroit point vostre femme, c'est celle que je viz oncques, dont je serois aussi peu amoureux : et y en assez d'autres, ou je mettrois plus tost ma fantasie. Le Duc commanda s'adoucir, oyant ce veritable propos, et luy dict : Aussi ne l'aye pas creu. Parquoy faictes comme vous ayez accoustumé, vous asseurant que si je cognois la verité de vostre costé, vous aymeray mieux que je ne feis oncques. Aussi par le contraire, vostre vie est en ma main : dont le gentilhomme le mercia, se submettant à tou- (a 3 v°) te peine et punition, s'il estoit trouvé coupable. La Duchesse voyant le gentilhomme servir comme il avoit accoustumé, ne le peult porter en patience, mais dict à son mary. Ce seroit bien employé, monsieur, si vous estiez empoisonné, veu qu'avez plus de fiance en voz ennemis mortels, qu'en voz amis. Je vous prie, m'amie, ne vous tourmentez point de cest affaire, car si je cognois que ce que m'avez dict soit vray, je vous assure qu'il ne demoura pas en vie vingt quatre heures mais il m'a tant juré le contraire (veu aussi que jamais ne m'en suis apperceu) que je ne le puis croire, sans grande preuve. En bonne foy, monsieur (luy dict elle) vostre bonté rend sa meschanceté plus grande. Voulez vous plus grand'preuve, que de veoir un homme tel que luy, sans avoir bruit d'estre amoureux ? Croyez, monsieur, que sans la haulte entreprise qu'il avoit mise en sa teste de me servir, il n'eust tant demeuré à trouver maistresse. Car oncques jeune homme ne vesquit en si bonne compagnie ainsi solitaire qu'il faict, sinon qu'il ayt le cueur en si hault lieu, qu'il se contente de sa vaine esperance. Et puis que vous pensez qu'il ne vous cele nulle verité, je vous supplie mettez le à serment de son amour : car s'il en ayme une autre, je suis contente que vous le croyez : sinon, pensez que je dy verité. Le Duc trouva les raisons de sa femme tres bonnes, et mena le gentilhomme aux champs, auquel il dist : Ma femme continue tousjours son opinion, et m'allegue une raison qui me cause un grand soupçon contre vous. C'est que l'on s'esbahist que vous estant si honneste et jeune, n'avez jamais aymé que l'on ayt seu : qui me faict penser que vous avez l'opinion qu'elle dict de laquelle vous rend l'esperance si contant, que ne pouvez penser en autre femme. Parquoy je vous prie comme amy, et commande comme maistre, que vous ayez à me dire si vous estes serviteur de nulle dame de ce monde. Le pauvre gentilhomme, combien qu'il eust bien voulu differer et dissimuler son affection autant qu'il tenoit chere sa vie, fut contrainct voyant la jalousie de son maistre, luy jurer que veritablement il en ayroit une, de laquelle la beauté estoit telle, que celle de la Duchesse et de toute sa compagnie n'estoit que laydeur et deformité au pris : le suppliant de ne le contraindre jamais de la luy nommer. Car l'accord de luy et de s'amy estoit de telle sorte, qu'il ne se pouvoit rompre si- (a 4 r°) non par celuy qui premier le declareroit. Le Duc luy promist de ne s'en presser point, et fut tant content de luy, qu'il luy feit meilleure chere qu'il n'avoit encores point fait. Dont la Duchesse s'apperceut tres bien, et usant de finesse accoustumée, meit peine d'entendre l'occasion, ce que le Duc ne luy cela. Donc avec sa vengeance s'engendra une forte jalousie, qui la feit supplier le Duc de commander à ce gentil-homme de luy nommer ceste amie, l'asseurant que c'estoit un mensonge, & le meilleur moyen que l'on pourroit trouver pour l'assurer de son dire : mais que s'il ne luy nommoit celle qu'il estimoit tant belle, il estoit le plus sot prince du monde, s'il adjoustoit foy à sa parole. Le pauvre seigneur, duquel la femme tournoit l'opinion comme il luy plaisoit, s'en alla promener tout seul avec ce gentil-homme, luy disant qu'il estoit encores en plus grande peine qu'il n'avoit esté. Car il doubtoit fort qu'il luy avoit baillé une excuse pour le garder de soupçonner la verité, qui le tourmentoit plus

que jamais. Parquoy luy pria tant qu'il estoit possible de luy declarer celle qu'il aymoît si fort. Le pauvre gentil-homme le supplia de ne le contraindre à faire une telle faulte envers celle qu'il aymoît si fort, que de luy rompre une promesse qu'il avoit tenue si long temps, & de luy perdre en un jour ce qu'il avoit conservé plus de sept ans : & qu'il aymeroit mieux endurer la mort, que de faire un tel tort à celle qui lui estoit si loyalle. Le Duc voyant qu'il ne luy vouloit dire, entra en une si forte jalousie, que avecques un visage furieux luy dist : Or choisissez des deux choses, l'une de me dire celle que vous ayez plus que toutes, ou de vous en aller banny des terres huit jours passez, je vous feray mourir de cruelle mort. Si jamais douleur saisit le cueur d'un loyal serviteur, elle print celuy de ce pauvre gentil-homme, lequel pouvoit bien dire. *Angustiae sunt mihi undique*, car d'un costé, voyant qu'en disant vérité il perdoit s'ame, si elle sçavoit que par sa faulte luy failloit de promesse aussi qu'en ne la confessant, il estoit banny du pais où elle demouroit, & n'avoit plus moyen de la veoir, ainsi pressé des deux costés, luy vint une sueur froide, comme à celuy qui par tristesse approchoit de la mort. Le Duc voyant sa contenance, jugea qu'il n'avoit nulle dame fors que la sienne, & que pour n'en pouvoir (a 4 v°) nommer une aultre, il enduroit telle passion. Parquoy luy dist assez rudement : si vostre dire estoit veritable, vous n'auriez tant de peine à me le declarer : mais je croy que vostre offence vous tourmente. Le gentil-homme picqué de ceste parole, & poulcé de l'amour qu'il portoit, se delibera de luy dire verité, se confiant que son maistre estoit tant homme de bien, que pour rien ne le voudroit reveller. Et se mettant à genoulx devant luy, les mains jointes, luy dist : Monsieur, l'obligation que j'ay à vous, & la grande amour que je vous porte, me force plus que la peur de nulle mort : car je vous voy en telle fantasie & faulte oppinion de moy, que pour vous oster d'une si grande peine, je suis deliberé de faire ce que pour nul tourment je n'eusse fait : vous suppliant, monsieur, en l'honneur de Dieu me jurer en foy de prince & de chrestien, que jamais vous ne revellerez le secret que (puis qu'il vous plaist) je suis contrainct de dire. A l'heure le Duc luy jura tous les serments dont il se peult adviser, de jamais à creature du monde n'en reveller rien, ne par parole, ne par effect, ne par contenance. Le gentil-homme se tenant asseuré d'un si vertueux prince, comme il le cognoissoit, alla bastir le commencement de son malheur, en luy disant : il y a sept ans passés, mon seigneur, que ayant cogneu vostre niece estre veusve & sans party : ay mis peine d'acquérir sa bonne grace. Et pource que je n'estois de maison pour l'espouser, je me contentois d'estre envers elle receu pour serviteur, ce que j'ay esté. Et Dieu a voulu que nostre affaire jusques icy à esté conduit si sagement, que jamais homme et femme qu'elle & moy en ayt rien entendu, sinon vous, monseigneur, entre les mains duquel je mets ma vie & mon honneur, vous suppliant le tenir secret & et n'en avoir en moindre estime ma dame vostre niece : car je ne pense soubz le ciel une plus parfaicte & chaste creature. Qui fut bien aise, se fut le Duc, car cognoissant la tres-grande beauté de sa niece, ne doubta point qu'elle ne fust plus agreable que sa femme : mais ne pouvant entendre qu'un tel mistere se peult conduire sans moyen, le pria de luy dire comment il pouvoit veoir. Le gentil-homme luy comta, comme la chambre de sa dame failloit dedans un jardin, & que le jour qu'il y devoit aller, on laissoit une petite porte ouverte par ou il entroit à pied, jusques à ce qu'il oyoit japper un petit chien (b 1 r°) que la dame laissoit aller par le jardin, quand toutes les femmes estoient retirées, & à l'heure il s'en alloit parler à elle toute la nuict, & au partir luy assignoit jour qu'il y devoit retourner, ou sans trop grandes excuses n'avoit encores failly. Le Duc qui estoit le plus curieux homme du monde, & qui en son temps avoit fort bien mené l'amour, tant pour satisfaire à son soupçon que pour entendre une si estrange histoyre, le pria de le mener avec luy la premiere foys :

non comme maistre, mais comme compaignon. Le gentil-homme, pour en estre si avant, luy accorda. Dont le Duc fut plus aise que s'il eust gagné un royaume, & feignant s'en aller reposer en sa garderobbe, fait venir deux chevaux pour luy & le gentil-homme, & toute la nuict se mirent en chemin pour aller où sa niece se tenoit, laissant leurs chevaux hors la clousture. Le gentil-homme fait entrer le Duc au jardin par le petit huys, le priant demeurer derriere un gros noyer, duquel lieu il pouvoit veoir s'il disoit vray ou non. Ils n'eurent gueres demeuré au jardin que le petit chien commença à japper & le gentil-homme marcha devers la tour, où sa dame ne faillit à venir au devant de luy, & le saluant & l'embrassant luy dict qu'il sembloit avoir esté mil ans sans le veoir. Et à l'heure entrerent dedans la chambre qu'ils laisserent ouverte, ou le Duc entra secretement apres eux, car il n'y avoit aucune lumiere : lequel entendent tout le discours de leur chaste amitié se tint plus que satisfait, & attendit là non trop longuement. Car le gentil-homme dict à sa dame qu'il estoit contrainct de retourner plustost qu'il n'avoit accoustumé, pource que le Duc devoit des quatre heures aller à la chasse, ou il n'osoit faillir. La dame qui ayroit mieux son honneur que son plaisir, ne le voulut retarder de faire son devoir. Car la chose que plus elle estimoit en leur honneste amytié, c'éstoit qu'elle estoit secrette devant tous les hommes. Ainsi se partit ce gentil-homme à une heure apres mynuict, & le Duc sortit devant : & monterent à cheval, & s'en retournerent d'où ils estoient venus, & par les chemins le Duc juroit incessamment au gentil-homme qu'il aymeroit mieulx mourir, que de jamais reveler son secret : & print telle fiance & amour en luy, qu'il n'y avoit nul en sa court, qui fust plus en sa grace : dont la duchesse devint toute enragée. Mais le duc luy deffendit de jamais plus luy en parler, & qu'il en sçavoit la (b 1 v°) verité, dont il se tenoit pour content. Car la dame qu'il ayroit estoit plus amiable qu'elle. Ceste parolle navra si avant le cueur de la duchesse, qu'elle en print une maladie pire que la fiebvre. Le Duc l'alla veoir pour la consoler, mais il n'y avoit ordre, s'il ne luy disoit qui estoit ceste belle dame tant aimée. Dont elle luy faisoit une vie importune, & le pressa tant que le Duc s'en alla hors de sa chambre, luy disant : si vous me tenez plus tels propos, nous nous separerons d'ensemble. Ces parolles augmenterent la maladie de la duchesse, qui feignoit bouger son enfance, dont le Duc fut si joyeux, qu'il s'en alla coucher avec elle. Mais à l'heure le veit plus amoureux d'elle, se tournoit de l'autre costé, luy disant : je vous supplie, monsieur, puis que vous n'avez amour à femme ne enfans, nous laisser mourir tous deux. Et avec ces parolles jetta tant de larmes & de cris, que le Duc eut grand peur qu'elle perdist son fruit. Parquoy la prenant entre ses bras, la pria de luy dire que c'estoit qu'elle vouloit, & qu'il n'avoit rien qu'il ne seust pour elle. Ha, monsieur (ce luy respondit elle en pleurant) quelle esperance puis-je avoir que vous fissiez pour moy une chose difficile, quand la plus facile & raisonnable du monde, vous ne la voulez pas faire, qui est de me dire l'amie du plus meschant serviteur que vous eustes oncques ? Je pensois que vous & moy ne feussions qu'un cueur : mais maintenant je cognois bien, que vous me tenez pour une estrangere, veu que vos secrets qui ne me doivent estre celés, vous les cachez comme à une personne ennemie. Helas, monsieur, vous m'avez dict tant de choses grandes & secrettes, desquelles n'avez dict jamais entendu que j'aye parlé. Vous avez tant experimenté ma volonté egalle à la vostre, que ne devez douter, que je ne sois plus vous mesmes, que moy. Et si vous avez juré de jamais ne dire à autruy le secret du gentil-homme, en le me disant ne faillez à vostre serment. Car je ne suis, ny ne peulx estre autre que vous. Je vous ay en mon cueur. Je vous tiens entre mes bras. J'ay un enfant en mon ventre, auquel vous vivez, & ne puis avoir vostre amour comme vous avez le mien. Mais tant plus je vous suis loyalle & fidelle, tant plus vous m'estes cruel & austere, qui me fait mille fois desirer le jour par une

soudaine mort delivrer vostre enfant d'un tel pere & moy d'un tel mary : ce que j'espere faire bien tost puis que preferez un ser- (b 2 r°) viteur infidelle, à vostre femme, telle que je vous suis & à la vie de la mere, & d'un fruit qui est vostre, lequel s'en va perir, ne pouvant obtenir de vous ce que plus je desire sçavoir. Ce disant, embrassa & baisa son mary, arrousant tout son visage de ses larmes, avec tels cris & soupirs, que le bon prince, que craignoit perdre sa femme & enfant tout ensemble, se delibera de luy dire vray. Mais luy jura que si elle le revelloit à creature du monde, elle ne mourroit d'autre main que la sienne. A quoy elle se condamna, & accepta la punition. A l'heure le pauvre deceu mary luy racompta tout ce qu'il avoit veu, depuis un bout jusques à l'autre : dont elle fait semblant d'estre fort contente, mais en son cueur pensoit bien le contraire. Toutesfois pour la crainte du Duc, dissimula le mieux qu'elle peult sa passion. Et le jour d'une grande feste, que le Duc tenoit sa court, où il avoit mandé toutes les dames du païs, & entre autre sa niece, apres le festin, les dances commancerent, ou chacun fait son devoir. Mais la Duchesse qui estoit tourmentée, voyant la beauté & la bonne grace de sa niece, ne se pouvoit resjouir, & moins garder son depit de paroistre. Car ayant appellé toutes les dames, qu'elle fait asseoir aupres d'elle, commança à relever propos d'amour, & voyant que sa niece ne parloit point, luy dit avec un cueur crevé de jalousie : Et vous belle niece, est il possible que vostre beauté sois sans amy ou serviteur ? Ma dame (se luy respondit elle) ma beauté ne m'a fait point de tel asquest : car depuis la mort de mon mary, n'ay voulu avoir d'autres amis que les enfans, dont je me tiens pour contente. Belle niepce, belle niepce (luy respondit la Duchesse par un extreme despit) il n'y a amour secrette qui ne soit sceue, ny petit chien si affeté ny fait à la main, duquel on n'entende le japper. Je vous laisse penser, mes dames, quelle douleur sentit cette pauvre dame au cueur, voyant une chose tant couverte, estre à son deshonneur declarée. L'honneur si songneusement gardé, & si malheureusement perdu, la tourmantoit : mais encores plus le soupçon qu'elle avoit que son amy luy eust failly de promesse. Ce qu'elle ne pensoit jamais qu'il peult faire, sinon pour aymer quelque dame plus belle qu'elle, à laquelle force d'amour auroit fait declarer tout son fait. Toutesfois sa vertu fut si grande, qu'elle n'en fait un seul semblant, & respondit en riant, qu'elle se s'entendoit point au lan- (B 2 v°) gage des bestes. Et soubz ceste sage dissimulation, son cueur fut si pressé de tristesse, qu'elle se leva : & passant par la chambre de la Duchesse, entra dedans un garderobbe, où le Duc, qui se pourmenoit la veit entrer. Et quand la bonne dame se trouva en lieu ou elle pensoit estre seule, se laissa tomber dessus un lict avec une si grande foiblesse, qu'une demoiselle qui s'estoit assise en la ruelle pour dormir, se leva, regardant au travers du rideau qui se pouvoit estre seule, n'osa luy rien dire, & l'escouta le plus paisiblement qu'elle peut. Et la pauvre dame avec une voix demie morte, commança à se plaindre & dire : O malheureuse ! quelle parolle est ce que j'aye ouye ? quel arrest de ma mort ay je entendu ? Quelle sentence de ma fin ay je receuë ? O le plus aymé qui oncques fut ! est-ce la recompance de ma chasteté honneste, & vertueux amour ? O mon cueur ! avez vous fait une si perilleuse election, de choisir pour le plus loyal, le plus infidèle ? Pour le plus veritable, le plus saint ? Pour le plus secret, le plus mesdisant ? Helas ! est il possible, que une chose cachée aux yeux de tous les humains, ayt esté revelée à ma dame la Duchesse ? Helas ! mon petit chien tant bien aprins, le seul moyen de ma longue & vertueuse amitié, ce n'a pas esté vous qui m'avez decelée : mais celui qui a la voix plus crainte que le chien, & le cueur plus ingrat que nulle beste. C'est luy qui contre son serment & la promesse, a decouvert l'heureuse vie (sans tenir tort à personne) que nous avons longuement menée. O mon amy ! l'amour duquel seul est entrée dedans mon cueur,

avec lequel ma vie a esté conservée, fault il maintenant qu'en vous declarant mon mortel ennuy, mon honneur soit mis au vent ? mon corps en la terre ? mon ame où eternellement elle demeurera ? La beauté de la Duchesse, est elle si extreme, qu'elle vous transmué, comme faisoit celle de Circes ? Vous a elle fait venir de vertueux vitieux ? & de bon, mauvais ? & d'homme, beste cruelle ? O mon amy ! combien que vous me faillez de promesse, si vous tiendray je la mienne. C'est de jamais plus ne vous veoir apres la divulgation de nostre amitié : & aussi ne pouvant vivre sans vostre veuve, je m'accorde volontiers à l'extreme douleur que je sens, à laquelle ne veux chercher remede ne par raison ne par medecine. Car la mort seule (b 3 r°) y mettra la fin : qui ne sera plus plaisante, que de demeurer au monde sans amy, sans honneur, & sans contentement. La guerre ou la mort, ne m'ont point osté mon amy : mon peché ne m'a coulpé, ne m'ont point osté mon honneur : ma faulte ne mon demerite, ne m'ont fait perdre mon contentement : mais c'est l'infortune cruelle, qui rend ingrat le plus obligé de tous les hommes, qui m'a fait recevoir le contraire de ce que je avois desservy. Helas ma dame la Duchesse ! quel plaisir vous a esté, quand par moquerie m'avez allegué mon petit chien ? Or jouissez vous du bien, qui à moy seule appartient, vous vous mocquez de celle, qui pensoit par bien celer & vertueusement aimer, estre exempte de toute moquerie. O que ce mot m'a serré le cueur, qui ma fait rougir de honte, pallir de jalousie ? Helas mon cueur ! je sens bien que n'en pouvez plus, l'amour mal recogneu vous brusle, la jalousie & le tort que l'on vous tient, vous glace, & amortit par le depit & regret, ne permettant de vous donner consolation. Helas ma dame ! par trop avoir trop adoré la creature, avez oublié le createur. Il vous fault retourner entre les mains de celuy, duquel l'amour vaine vous avoit ravie. Prenez consience mon ame, de le trouver meilleur pere, que n'avez trouver celuy pour lequel l'avez souvent oublié. O mon Dieu mon createur ! qui estes le vray & parfait amy, par la grace duquel l'amour que j'ay portée à mon amy, n'a esté tachée de nul vice, sinon de trop aimer, je supplie vostre misericorde de recevoir l'ame & l'esprit de celle, qui se repent avoir failly à vostre premier & juste commandement. Et par le merite de celuy duquel l'amour incomprehensible, excuses la faulte que trop d'amour m'a fait faire. Car en vous seul j'ay ma parfaite confiance. Et adieu mon amy, duquel le nom sans effect me creve le cueur. A ceste parolle se laissa tumber tout à l'envers, & luy devint la couleur blesme, & les levres bleues, & les extremités froides. En cest instant arriva à la sale le gentil-homme qui l'aimoit, & voyant la Duchesse qui densoit avec les dames, regarda par tout où estoit s'amie : mais ne la voyant point, entra en la chambre de la Duchesse, & trouva le Duc qui se pourmenoit, lequel devinant sa pensée luy dist à l'oreille : elle est allée en ceste garderobbe, & sembloit qu'elle se trouvoit mal. Le gentil-homme luy demanda si luy plaisoit bien, (B 3 v°) qu'il y allast. Le Duc l'en pria. Ainsi qu'il entra dedans la garderobbe la trouva qui estoit au dernier pas de sa mortelle vie. Laquelle il embrassa, luy disant : Qu'est ce cy m'amie ? me voulez vous laisser ? La pauvre dame oyant la voix que tant bien elle cognoissoit, print un petit de vigueur, & ouvrit l'oei, regardant celuy qui estoit cause de sa mort. Mais en ce regard, l'amour & le despit acreurent si fort, que avec un piteux soupir rendit son ame à Dieu. Le gentil-homme plus mort que la mort, demanda à la demoiselle comment ceste maladie l'avoit prinse, laquelle lui compta tout du long & les parolles qu'elle luy avoit ouye dire. A l'heure il cogneut que le Duc avoit revelé son secret à sa femme, dont il sentit une telle fureur, que embrassant le corps de s'amie, l'arousa longuement de ses larmes, en disant : O moy traistre, meschant & malheureux amy ! pourquoy est ce que la punition de ma trahison n'est tumbée sur moy, & non sur elle qui est innocente ? Pourquoy le ciel ne me foudroya il, le jour que ma langue revela la secrette & vertueuse amitié de

nous deux pour jamais ? Pourquoi la terre ne se ouvrit elle pour engloutir ce fauteur de foy ? Ma langue punie soyés tu comme celle du mauvais riche en enfer. O mon cueur trop craintif de mort & bannissement ! deschiré soyés tu des aigles perpetuellement, comme celuy de Ixion. Helas mamie ! le malheur des malheurs le plus malheureux qui oncques fut m'est advenu, vous cuidant garder, je vous ay perdue, vous cuidant veoir longuement vivre avec honnesteté & plaisant contentement, je vous embrasse morte, mal contente de moy, de mon cueur, & de ma langue jusques à l'extremité. O la plus loyalle & fidelle femme qui fuit oncques ! Je passe condamnation d'estre le plus muable, desloyal, & infidelle de tous les hommes. Je me vouldrois voulduntiers plaindre du Duc, sous la promesse duquel je me suys confié, esperant par là faire durer nostre heureuse vie. Helas ! je devois sçavoir que nul ne pouvoit garder mon secret mieulx que moy mesme. Le Duc a plus de raison de dire le sien à sa femme, que moy le mien à luy. Je n'accuse que moy seul de la plus grande meschanceté, qui oncques fut commise entre amis. Je devois endurer d'estre jetté en la riviere comme il me menassoit : au moins m'amie tu (b 4 r°) fusse demeurée vive, & moy glorieusement mort, observant la loy que vraye amitié commande : mais l'ayant rompue, je demeure vif, & vous par aimer parfaitement, estes morte. Car vostre cueur tant pur & net, n'a sceu porter sans mort de sçavoir le vice qui estoit en vostre amy O mon Dieu ! pourquoy me creastes vous homme ayant l'amour si legere, & cueur tant ignorant ? pourquoy ne me creastes vous le petit chien, qui a fidelement servy la maistresse ? Helas ! mon petit amy, la joye que me donnoit vostre japper, est tournée en mortelle tristesse, puis que par moy autre que nous deux, a ouy vostre voix. Si est ce mamie, que l'amour de la Duchesse ne de femme vivante ne m'a faict varier : combien que plusieurs fois la meschante m'en ait requis & pitié : mais ignorance m'a vaincu pensant à jamais assurer vostre amitié. Toutesfois pour ceste ignorance je ne laisse d'estre coupable, car j'ay revelé le secret de m'amie : j'ay faucé ma promesse, qui est la seule cause, dont je la voy morte devant mes yeulx. Helas m'amie ! me sera la mort moins cruelle que à vous, qui par amour a mis fin à vostre innocente vie. Je croy qu'elle ne daigneroit toucher à mon infidèle & miserable cueur. Car la vie deshonorée, & la memoire de ma part par ma faulte, est plus importable que dix mille morts. Helas m'amie ! si quelqu'un par malheur ou par malice vous eust osé tuer, promptement j'eusse mis la main à l'espée pour vous venger. C'est donc raison que je ne pardonne à ce meurtrier, qu'il est cause de vostre mort, par un acte qui est plus meschant, que de vous donner un coup d'espée. Si je sçavois un plus meschant bourreau que moy mesmes, je le prierois d'executer vostre traiste amy. O amour ! par ignoramment aymer, vous ay offensé. Aussi ne me voulez secourir, comme vous avez faict celle qui a gardé toutes vos loix. Et n'est pas raison que par un si honneste moyen je dessine : mais il est raisonnable que se soit par ma propre main, puis que avec mes larmes j'ay lavé vostre visage, & avec ma langue vous ay requis pardon. Il ne reste plus que avec ma main je rende mon corps semblable au vostre, & laisse aller mon ame ou la vostre ira : sachant qu'un amour vertueux & honneste n'a jamais fin en ce monde ne en l'autre. Et à l'heure se levant de dessus le corps comme un homme forcené & hors de sens, tira son poignard, & par grande violence s'en donna au (b 4 v°) travers du cueur. Et de rechef print s'amie entre les bras, la baisant par telle affection, qu'il sembloit plus estre attainct d'amour, que de la mort. La damoiselle voyant le voyant le cry & doubtant le mal de ceulx qu'il aimoit, entra le premier dedans la garderobbe, & voyant ce piteux couple, s'essaya de les separer pour sauver, s'il luy eust esté possible, le gentil-homme. Mais il tenoit s'amie si fermement, qu'il ne fut possible de la luy oster, jusques à ce qu'il fust trespasé. Toutesfois entendit le Duc parloit à luy : Helas ! &

qui est cause de cecy ? avec un regard furieux, luy respondit : Ma langue & la vostre, monsieur. Et en ce disant trespassa, le visage joint à celui de s'amie. Le Duc desirant en entendre plus avant, contraignit la damoiselle de dire ce qu'elle en avoit veu & entendu, ce qu'elle fit tout au long sans en espargner rien. Cognoissant à l'heure le Duc qu'il estoit cause de tout le mal, se jetta dessus les deux amans morts, & avec grands cris & pleurs, leur demanda pardon de sa faulte, en les baisant tous deux par plusieurs fois : & puis tout furieux se leva, tirant le poignard du corps du gentil-homme. Et tout ainsi qu'un sanglier estant navré d'un espieu, court d'impetuosité contre celui qui a fait le coup, ainsi s'en alla le Duc chercher celle qui l'avoit navré jusques au fond de son ame : laquelle il tourna d'enfant en la sale plus joyeuse qu'elle n'avoit acoustumée, comme celle qui pensoit estre bien vengée de la niece du Duc. Le Duc la print au milieu de la dance, & luy dict : vous avez prins le secret sur vostre vie, & sur vostre vie tumbera la punition. En ce disant, la print par sa coiffure, & luy donna du poignard dedans la gorge, dont la compagnie fut si estonnée, que l'on pensoit que le Duc fut hors du sens. Mais apres avoir parachevé se qu'il vouloit, assembla tous les serviteurs dedans la sale, & leur racompta l'honneste & piteuse histoire de sa niece, & le meschant tour que luy avoit fait sa femme : qui ne fut sans faire pleurer les assistans. Apres, le Duc ordonna que sa femme fust enterrée en une abaye qu'il fonda. Et fit faire une belle sepulture, où les corps de sa niece & du gentil-homme furent mis ensemble, avec un epitaphe de la tragedie de leur histoire. Et le Duc entrepris voyage contre les Turcs, ou Dieu le favorisa tant, qu'il en rapporta honneur & profit. Et trouvant à son retour son filz (c 1 r^o) aisné suffisant pour gouverner son bien, s'en alla rendre religieux en l'abbaye où sa femme estoit enterrée & les deux amans, où il passa sa vieillesse heureusement avec Dieu.

Voilà, mes dames, l'histoire que vous m'avez prié vous racompter, que je cognois bien a vos yeux n'avoir esté entendue, sans compassion. Il me semble que devez tirer exemple de cecy, pour vous garder de mettre vostre affection aux hommes. Car quelque honneste & vertueuse qu'elle soit, elle a tousjours à la fin quelque mauvais devoire. Et vous voyez encores que saint Paul aux gens mariez ne veult qu'ils ayent ceste grande amour ensemble. Car d'autant que nostre cueur est affectionné à quelque chose terrienne, d'autant s'eslongne il de l'affection celleste : & plus l'amour est honneste & vertueuse, & plus difficile en est à rompre le lien. Qui me fait vous prier, mes dames, de demander à toute heure à Dieu son saint Esprit, par lequel vostre cueur soit tant enflammé en l'amour en Dieu, que vous n'avez point de peine à la mort, de laisser ce que vous aimez trop en ce monde. Puis que l'amour estoit si honneste (dict Hircan) comme vous nous la peignez, pourquoy la falloit il tenir secrette ? Pource (dict Parlamente) que la malice des hommes est telle, que jamais ne pensent que grand amour soit joint à honnesteté. Car ils jugent les hommes & les femmes vertueux selon leurs passions, & pour ceste occasion est besoing, que si une femme a quelque bon amy outre ses plus grands & prochains parens, qu'elle parle à luy secrettement, si elle y veult parler longuement. Car l'honneur d'une femme est aussi bien mis en dispute pour aimer par vertu comme par vice, veu que l'on ne se prend que à ce que l'on voit. Mais (dict Geburon) quand ce secret là est decelé, on y pense beaucoup pis. Je le vous confesse (dict Longuarine) parquoy le meilleur est n'aimer point. Nous appelons de ceste sentence, dit Dagoucin. Car se nous pensions les dames estre sans nous, nous voudrions estre sans vie. J'entends qu'ils ne vivent que pour l'acquérir. Et encores que ce n'advienne point, l'esperance les soustient, & leur fait faire cent mille choses honorables, jusques à ce que vieillesse change les honnestes passions en autres peines. Mais qui penseroit, que les femmes n'aimassent point, il faudroit au

lieu d'hommes d'armes, faire des marchans : & en lieu d'acquérir hon- (c 1 v°) neur.

MANQUE LA FIN DE LA TRANSCRIPTION

ne penser que à amasser du bien. Doncques (dist Hircan) s'il n'y avoit point de femmes, vous voudriez dire que nous serions tous meschans, comme si nous n'avions cueur que celui qu'elles nous donnent. Mais je suis bien de contraire opinion, & pense qu'il n'est rien qui abate plus le cueur d'un homme, que de hanter ou trop aimer les femmes. Et pour ceste occasion defendoient les Hébreux, que l'année que l'homme serit marié n'allast point à la guerre, de peur que l'amour de sa femme le retirat des hasards que l'on y doit chercher. Je trouve (dist Saffredant) ceste ly sans grande raison. Car il n'y a rien qui face plus tost faillir l'homme de sa maison, que d'estre marié. Pource que la guerre de dehors n'est pas plus importable, que celle de dedans. Et croy que pour donner ennuy aux hommes d'aller en païs estrange, & ne s'amuser à leurs foiêrs, les faudroit marier. Il est vray (dict Emarsuite) que le mariage pour oste le soing de leur maison. Car ils s'en fient à leurs femmes, & ne pensent que à acquérir honneur, estans seurs de leurs femmes auront assez de sing du profit. Saffredant luy respondit : en quelque sorte que se soit, je suis bien aise que vous estes de mon opinion. Mais (dict Parlamente) vous ne debitez de ce qui est plus à considerer. C'est pourquoy le gentil-homme qui estoit cause de tout le mal, ne mouroit aussi tost de desplaisir, comme celle qui estoit innocente. Nomerfide luy dist : C'est pource, que les femmes aiment mieux les ommes. Mais (ce dist Simontault) pour ce que la jalousie des femmes, & le desir, les faict crever sans scavoir purquoy, & la prudence des hommes les faict enquerir de la verité : laquelle cogneûe par bon sens, monstre leur grand cueur, comme fait le gentil-homme, qui apres avoir entendu qu'il estoit l'occasion du mal de s'amie, monstra combien il aimoit sans espargner sa propre vie. Toutesfois (dict Emarsuite) elle mourut par vraye amour. Car son ferme & loyal cueur, ne pouvoit endurer d'estre si villainement trompé. Ce fut la jalousie (dict Simoutault) qui ne donna lieu à la raison, & parce qu'elle creut le mal qui n'estoit point en son amy telle comme elle pensoit, sa mort fut contraincte, car elle n'y pouvoit remedier : mais celle de son amy fut volontaire, apres avoir cogneu son tort. Si fault il (dist Nomerside) que l'amour soit grand qui cause une tel douleur. N'en ayez point de peur (dict Hircan) car vous ne mourrez point d'une telle fiebvre, non plus (dict Momerside) que vous ne vous tuerez, apres avoir cogneu vostre offence. Parlamente qui doutoit le debat estre à ses despens, leur dict en riant : C'est assez que deux soient morts d'amour, sans que l'amour en face batre deux autres. Et pour mettre fin à vos querelles je donne ma voix à Hircan, lequel commença comme il s'ensuit.

Transcripteur.riceCoulibaly, Amadou

Chargé.e de la révisionRéach-Ngô, Anne

Informations sur la notice

Responsable de la noticeRéach-Ngô, Anne (encadrement du stage)

ÉditeurÉquipe Tragiques Inventions, Magda Campanini (Univ. Ca' Foscari-Venezia), Anne Réach-Ngô (UHA, IUUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légalesFiche : Équipe Tragiques Inventions, Madga Campanini (Université Ca' Foscari), Anne Réach-Ngô (UHA, IUUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Notice créée par [Amadou Coulibaly](#) Notice créée le 17/04/2021 Dernière

modification le 05/07/2023
